

VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le gouvernement du Québec et l'AMT annoncent : un investissement de 236,3 M\$ pour l'achat de locomotives bi-modes

QUÉBEC, le 18 août /CNW Telbec/ - La ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, Mme Julie Boulet, a annoncé aujourd'hui, en présence du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand, et de M. Joel Gauthier, président-directeur général de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), un investissement de 236,3 M\$ (223 M\$ us) pour l'acquisition de 20 locomotives bi-modes, fonctionnant soit à l'électricité ou au diésel, et qui seront produites par Bombardier.

L'aide financière gouvernementale qui s'élève à environ 177 M \$, représente 75% des coûts d'achat de ces 20 locomotives bi-modes. Elle est accordée dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes qui découle de la Politique québécoise du transport collectif. Quant à l'AMT, sa contribution s'établit à 25%, soit environ 59,3 M\$.

Déjà en décembre dernier, le gouvernement avait annoncé un investissement de 386,2 M\$ pour l'achat de 160 voitures de train de banlieue à deux étages, somme qui combinait à la fois l'engagement de 75% du ministère des Transports et celui de 25% de l'AMT. L'acquisition de 20 locomotives permettra à l'AMT de soutenir la mise en service des 160 nouvelles voitures qui seront déployés un peu partout sur le territoire desservi et de renouveler une partie de la flotte existante.

«Au total, depuis décembre 2007, l'effort combiné du gouvernement du Québec et de l'AMT se traduit donc par un investissement de plus de 622,5 M\$ dans l'amélioration des services de trains de banlieue dans la grande région métropolitaine. Ainsi, nous mettons tout en oeuvre pour favoriser l'atteinte des objectifs visés par la Politique québécoise du transport collectif, dont le principal est d'accroître de 8 % d'ici 2012 l'achalandage du transport collectif au Québec. L'un des éléments clés pour y arriver est la modernisation des infrastructures et des équipements, et en ce sens, l'annonce d'aujourd'hui est un jalon important de cette démarche», a rappelé Mme Boulet.

Notons aussi que les 20 locomotives qu'acquerra l'AMT l'aideront à consolider son réseau actuel, un réseau appelé à se développer avec le projet du Train de l'Est qui vise à bien desservir l'Est de Montréal et la couronne Nord-Est de la région métropolitaine.

Quant au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand, il s'est réjoui de l'impact positif de cette annonce. «Cet investissement majeur va accroître la qualité des infrastructures de Montréal, un élément déterminant pour la prospérité économique de notre métropole. En misant sur le transport en commun, notre gouvernement fait un geste qui prouve, une fois de plus, sa vision environnementaliste à long terme. Ce choix stratégique permettra l'accès à une plus grande autonomie des citoyens face à la hausse des coûts de l'essence», a mentionné M. Bachand.

«Aujourd'hui nous franchissons un pas de plus dans la réalisation de nos objectifs en matière de transport collectif. Ces objectifs sont ambitieux et profiteront à l'ensemble des Québécois en leur permettant d'avoir des alternatives viables à l'utilisation de la voiture en solo. En investissant dans le transport collectif, nous investissons dans le développement durable, une solution gagnante pour toute la société québécoise et pour les générations futures», a conclu Mme Boulet.

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)